



**Bureau Directeur
Procès-Verbal n° 4
12 septembre 2017 de 10h à 12h
par voie téléphonique et en réunion**

Présents : BAUDET Jean-Luc, DEBANT Michel, BRUNET Claire, GRIFFON Armand, NATAF Victor, PARAIN Corinne et SANGUINETTI Martine

Excusés : FIESCHI Xavier et BAILET Murielle

Séance ouverte à 10h00 sous la Présidence d'Armand GRIFFON

Ordre du jour :

1 – Le PV n°3 du BD du 13 juin 17 est adopté à l'unanimité.

2 – Validation des commissions

- a) Conformément au règlement de la Ligue, la Commission Territoriale de l'Organisation (CTOC) des Compétitions et son règlement intérieur ont été validés par le BD.
- b) Conformément au règlement de la Ligue, la Commission Territoriale d'Arbitrage (CTA) et son règlement intérieur ont été validés par le BD.
- c) Conformément au règlement de la Ligue, la Commission Territoriale de Discipline (CTD) et son règlement intérieur ont été validés par le BD.
- d) Conformément au règlement de la Ligue, la Commission Régionale des Statuts et Règlements (CRSD) et son règlement intérieur ont été validés par le BD.
- e) Conformément au règlement de la Ligue, la Commission Territoriale des Réclamations et Litiges (CTRL) et son règlement intérieur ont été validés par le BD.
- f) Conformément au règlement de la Ligue, la Commission Régionale du Développement (CRD) et son règlement intérieur ont été validés par le BD.

Les autres commissions (marketing, médicale, ...) sont en cours de constitution et seront validées prochainement par le BD.

3 – Féminisation

Le BD approuve le projet présenté par la vice-présidente Murielle BAILET

4 – Mutations

Le BD mandate la CRSR pour la finalisation des licences des mineures qui mutent de l'OGC Nice vers l'US Cagnes. Ces demandes sont accompagnées d'une lettre des parents et seront en licences B.



5 – Club de La Seyne

Le BD approuve la démarche conjointe entre la Ligue PACA et le Comité du Var pour la sauvegarde du club de La Seyne suite à son placement en redressement judiciaire. A cet effet, il est arrêté une stratégie avec des droits et des devoirs :

- Suppression de l'équipe 1^{ère} officiant en N3M et remise à la disposition de la Ligue en PNM poule Est
- Mise à disposition de la 2^{ème} l'équipe au niveau départemental en PETM CD83
- Moratoire sur deux ans de la dette
- Prélèvements de l'année en cours devant être respectés

6 – Séminaire

Initialement prévu le samedi 28 octobre 2017, ce dernier est déplacé pour des raisons principalement de vacances scolaires au samedi 04 novembre 2017 à l'Arena d'Aix. Les thématiques abordées à minima sont celles mentionnées au PV du dernier CA et retranscrites en infra :

- Championnats féminins, PPF et CMCD associée
- Arbitrage, formation et CMCD associée
- Formation et CMCD
- Championnats masculins, PPF et CMCD associée

7 – Démarche marketing et commerciale

Le BD remercie le Vice-président pour ses démarches fructueuses concernant un nouvel équipementier et la caisse d'épargne.

8 – Relationnel

Le BD constate quelques dérèglements dans les relations intra-commissions ou entre commissions et salariés ; le BD demande aux élus en charge des commissions de discuter et de permettre un apaisement des esprits et des ardeurs afin de revenir à un climat plus constructif et convivial.

L'ordre du jour est épuisé.

GRIFFON Armand
Président LPACAHB

FIESCHI Xavier
Secrétaire LPACAHB